



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 29 novembre 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°583

Président : Michel Vachetta

Présents: Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Annie Brault, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Repellin.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

INFORMATION

La saison passée, certains clubs ont pris l'habitude, après entente entre les éducateurs, de demander des modifications de date et horaire dans la période

ROUGE.

Nous vous rappelons que cette période est prévue pour des cas exceptionnels. Pour cette nouvelle saison la commission informe les clubs qu'elle refusera toutes demandes effectuées dans cette période rouge.

Aucunes modifications ne sera effectuées par la commissions sauf exceptions (preuve à l'appui).

Dans le cas de refus par un club de jouer à la date validée par la commission, celui-ci pourra encourir des sanctions (match perdu, points de pénalités).

Nous vous rappelons que les calendriers ont été validés, que les dates des rencontres sont connues de tout le monde et que de ce fait, il ne semble pas nécessaire d'attendre les derniers jours pour faire des modifications (sauf cas imprévus).

U10 / U11

Non retour des feuilles de plateaux:

Le contrôle effectué sur le retour des feuilles des plateaux de la journée 6, amène la commission à amender les clubs suivants.

En U11, Villeneuve, Pont de Claix, Domarin, Bourgoin 3, Vallée du Guiers, Bourgoin 1 et 2, Beaurepaire et St Quentin Fallavier.

En U10, Rives, Tullins, Bourgoin 2, St Maurice Exil, Domarin.

En U10/U11 : Froges, Nivolas 1 et 2, Reventin, Artas Charantonay et Beaucroissant

Feuilles de plateau incomplètes (numéro de licence non documenté)

En U11 : Crolles, Chatte. En U10/U11 : Susville, Crolles, Dolomieu.

En U10 : Echirolles 3, St Martin d'Hères 2, USVO

Tous les clubs cités sont donc amendés pour le non-retour des feuilles de plateau ou des feuilles de plateau incomplètes

Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin , tel 06.70.93.82.68.

U13

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Courriers Clubs : Vallée du Guiers , Vallée de la Gresse

Vallée du Guiers : nous attendons l'accord du club de Beaurepaire

Clubs inscrits pour la deuxième phase

Vallée de la Gresse , St Georges de Commiers , Vallée de l'Hien , Bourg d'Oisans , Pont de Claix , Tullins , Rives , Manival , Fontaine , St Simeon de Bressieux , Beaurepaire , Vallée du Guiers , Formafoot Bievre Valloire

Merci à ces clubs de confirmer leurs inscriptions, si d'autres clubs sont concernés merci d'envoyer un mail à la sportive

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15

D1 / D2 / D3 : Nous sommes dans la phase des matchs aller si les terrains sont impraticables ou un arrêté municipal merci d'inverser vos rencontres.

D1 fin des matchs aller le 17/12/22

Courriers :

St Georges de Commiers et Pays d'Allevard votre demande de report ne peut être acceptée le match doit se jouer le 03/12/22.

D3 Poule C journée 1 du 26/11/22

Echirolles 3 / Seyssinet 3 merci aux deux clubs de nous communiquer les joueurs ayant participés à la rencontre ainsi que le score du match.

Coupe Pierre DUBOIS :

21/01/23 Tour de cadrage 7 matchs.

04/02/23 16ème de Finale.

Coupe Augustin DOMIGUEZ :

04/02/23 Tour de cadrage 2 matchs.

1/8 de Finale le 11/03/23.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Considérant que l'équipe U17 D2 Poule A du club de Villeneuve a été auditionnée en commission de discipline du district de l'Isère le 15 Novembre 2022.

Considérant que la commission de discipline a statué sur les sanctions à appliquer à cette équipe. Notification faite au club le 23 Novembre 2022.

Considérant que la commission éthique et prévention a fait paraître le vendredi 25 Novembre 2022 un rectificatif du Bonus Malus concernant l'équipe U17 D2 du club de Villeneuve.

Par conséquent réglementairement l'équipe U17 du club de Villeneuve descend en catégorie D3 et elle est remplacée par Deux Rochers.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

Les matchs en retard sont programmés pour les séniors et U20 si le temps le permet.

Consultez les reports sur le site du district

VETERANS

Retirer les clubs de la coupe :

Ascol foot 38 / Eyzin st Sorlin / Corbelin / St Martin d'hères.

Rajouter Bouchage-Passins 2 / Beauvoir / Deux Rochers 2 et 3.

Les clubs du FC TOUVET et de GRENOBLE FOOT ENTREPRISES n'ont pas les membres du Bureau à jour ce qui bloque la qualification de leurs joueurs.

Après plusieurs relances par la boîte mail des clubs et par téléphone rien n'a évolué.

Vous êtes d'ores et déjà enlevés de la coupe de l'Isère.

VOUS AVEZ 15 JOURS POUR METTRE A JOUR VOS BUREAUX SOUS PEINE D'EXCLUSION du championnat.

Responsable : Gilbert Repellin. : 07.86.40.95.23

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT